

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Une Enquête publique est organisée par l'Établissement Public Territorial Paris Ouest La Défense (EPT POLD), **du 16 septembre 2025 au 15 octobre 2025 inclus**, relative au projet de déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Nanterre afin d'informer le public et de recueillir ses appréciations, suggestions, et contre-propositions concernant la procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du de Nanterre sur du pôle de l'hôtel de ville de Nanterre.

Le projet de modification vise à permettre de :

- Restructurer l'accessibilité à la dalle de l'hôtel de ville de Nanterre et requalifier les espaces publics pour améliorer les accès aux services publics et créer des continuités urbaines,
- Restructurer les places de parkings existantes en sous-sols de la dalle et en repositionnant les nappes de parkings extérieurs existantes en sous-sol pour la création d'espaces libres et de surfaces de pleine-terre,
- Transformer la tour B (Tour 64) vacante de toute occupation depuis 2016, de bureaux en logements ; et construire des nouveaux logements contribuant à la diversification de l'offre de logement sur le secteur du pôle de l'hôtel de ville de Nanterre offre majoritairement sociale, et permettre le développement des parcours résidentiels,
- Créer des équipements publics : école, et un espace jeunesse/socio-culturel,
- Diversifier et/ou améliorer l'activité commerciales contribuant à l'animation et à la vie du secteur ;

La déclaration de projet valant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Nanterre, soumise à enquête publique vise à apporter des ajustements et évolutions aux pièces suivantes du dossier PLU :

- Créer une nouvelle Orientation d'Aménagement Programmée sur le secteur de l'hôtel de ville de Nanterre (OAP)
- Modifier le règlement graphique (plan de zonage détaillé)
- Le règlement écrit,

Monsieur François HUET, est désigné en qualité de commissaire enquêteur, Monsieur Philippe ZELLER est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant par décision en date du 08 juillet 2025 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise.

Les pièces du dossier sont consultables :

- 1) Au format papier, ou sur 1 poste informatique en accès libre de toute personne souhaitant consulter la version électronique du dossier d'enquête publique à l'adresse suivante au siège de l'enquête publique

**A la Mairie de Nanterre  
Direction de l'Aménagement**

**1 place du 27 mars 2002 – Tour A – 12<sup>ème</sup> étage**

**Le lundi, mardi, mercredi et vendredi** de 9h00 à 12h00, et **le jeudi** de 13h30 à 17h30.

- 2) A distance sur le site de la ville de Nanterre [www.nanterre.fr](http://www.nanterre.fr) ou sur le site de l'EPT POLD <https://www.parisouestladefense.fr/>

Le dossier d'enquête publique sera accompagné

- **D'un registre à feuillets** non mobiles, côtés, paraphés, par le commissaire enquêteur, sur lequel les observations, suggestions et contre-propositions du public pourront être consignées. **Le registre est disponible au siège de l'enquête publique.**

- **D'un registre dématérialisé** sur le lien suivant :

<https://www.registre-numerique.fr/plu-ept-pold>

Durant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire-enquêteur

Enquête Publique concernant la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU projet pôle de l'hôtel de ville

Direction de l'Aménagement

Mairie de Nanterre

1 place du 27 mars 2002

92000 Nanterre

Chacun pourra également demander et obtenir à ses frais, communication du dossier d'enquête publique, auprès de la direction de l'aménagement de Nanterre à l'adresse ci-dessus ou par courriel : [PLU@mairie-nanterre.fr](mailto:PLU@mairie-nanterre.fr)

Monsieur le commissaire-enquêteur assurera des permanences à la Mairie de Nanterre – Direction de l'Aménagement – Tour A – 12<sup>ème</sup> étage :

- **Jeudi** **25 septembre 2025** de **14h00 à 17h00**
- **Lundi** **6 octobre 2025** de **9h00 à 12h00**
- **Mercredi** **15 octobre 2025** de **14h00 à 17h00**

A l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions en Mairie pendant un an, aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet de la ville.